

Grève des intermittents du spectacle

Publié le 4 juin 2014 dans [Communiqués](#)



Europe Ecologie apporte son soutien aux professionnels du spectacle en grève pour dénoncer la signature de l'agrément de l'accord Unédic par le Ministre du travail.

Cet accord qui prévoit un énième changement des règles dans le calcul des droits à l'assurance chômage pour les intermittents du spectacle est resté sourd au travail et aux préconisations de la commission parlementaire.

A l'offensive, le Medef loin d'apporter des réponses satisfaisantes en matière d'emploi continue la surenchère et renforce la précarité dans une situation sociale de pré-rupture.

Comme **Marie-Christine Blandin**, présidente de la commission culture du Sénat, EELV rappelle que les annexes 8 et 10 jouent un rôle fondamental dans le maintien d'un tissu culturel riche sur l'ensemble des territoires.

Pour cela nous appelons à la **réouverture de négociations basées sur les travaux des commissions parlementaires** et visant notamment :

- le rétablissement de la date anniversaire
- le déplafonnement de l'assiette des cotisations
- le plafonnement du cumul mensuel des revenus et allocations
- la valorisation de 90 heures d'enseignement et de médiation
- la modulation des cotisations employeurs selon le recours aux cdd d'usage
- la suppression du différé

Sur l'ensemble des territoires, les intermittents en grève, pourront compter sur le soutien des élus et des militants écologistes.

Emmanuelle Cosse, Secrétaire Nationale

Sandrine Rousseau et **Julien Bayou**, porte-parole nationaux

Nicolas Dubourg, bureau exécutif, chargé de l'Europe et de la communication